

ATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.
GÉNÉRALE

A/33/63 ✓

S/12595

10 mars 1978

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-troisième session
Point 93 de la liste préliminaire*
QUESTION DE LA RHODESIE DU SUD

CONSEIL DE SECURITE
Trente-troisième année

Lettre datée du 10 mars 1978, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de Sri Lanka auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte d'un communiqué émanant du Bureau de coordination des pays non alignés et concernant le dernier acte d'agression perpétré par le régime minoritaire illégal de la Rhodésie du Sud contre la République de Zambie.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer ce communiqué comme document de l'Assemblée générale au titre du point 93 de la liste préliminaire et comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,
Président par intérim du Bureau de coordination
des pays non alignés,

(Signé) B. J. FERNANDO

* A/33/50.

ANNEXE

Communiqué publié le 10 mars 1978 par le Bureau de coordination
des pays non alignés, concernant le dernier acte d'agression
perpétré par le régime minoritaire illégal de la Rhodésie du Sud
contre la Zambie

C'est avec une profonde indignation que le Bureau de coordination des pays non alignés a pris connaissance du dernier acte révoltant d'agression, prémédité et non provoqué, auquel s'est livré le régime minoritaire illégal de la Rhodésie du Sud contre la Zambie, en flagrante violation de la souveraineté et de l'intégrité aérienne et territoriale de ce pays.

C'est dans le district de Luangwa (Feira), sur la rive zambienne du Zambèse qu'a eu lieu du 6 au 8 mars 1978 cette agression arbitraire et barbare, perpétrée par des forces rebelles d'infanterie et d'aviation qui ont fait d'innocentes victimes puisqu'on déplore jusqu'à présent la mort de cinq personnes, 20 autres ayant été blessées.

Le Bureau de coordination des pays non alignés condamne avec la plus extrême rigueur ce nouveau forfait du régime minoritaire raciste illégal de la Rhodésie du Sud, qui a frappé la population éprise de paix et de liberté de la Zambie, pays non aligné. Les membres du mouvement non aligné sont convaincus qu'en continuant à se livrer à de tels actes barbares contre les pays africains indépendants qui leur sont voisins, les régimes minoritaires racistes d'Afrique australe contribuent à détériorer la situation déjà tendue qui règne dans cette région et à aggraver la menace qu'elle fait peser sur la paix et la sécurité internationales.

Les provocations et les actes d'agression auxquels ne cesse de se livrer le régime illégal de la Rhodésie du Sud contre les Etats de première ligne - le Botswana, le Mozambique et la Zambie - sont les manifestations d'un complot diabolique dont nul n'est dupe, qui vise à détourner par la force ces pays et leurs peuples vigilants, de leur mission sacrée, qui consiste à soutenir au prix des plus grands sacrifices le pur et juste combat que mènent vaillamment les forces du Patriotic Front en Rhodésie du Sud pour que triomphent la liberté, l'indépendance et la dignité humaine.

Des actes d'agression aussi flagrants trahissent les efforts criminels et futiles de Ian Smith et de sa clique pour détourner l'attention de la communauté internationale de la situation qui règne à l'heure actuelle dans la colonie britannique rebelle de la Rhodésie du Sud, éviter que l'on ne dénonce immédiatement et que l'on ne condamne à juste titre les mobiles racistes qui se cachent derrière le prétendu règlement interne conçu par eux et, enfin, égarer la communauté internationale et l'opinion publique mondiale et les amener à reconnaître et à admettre la légalité du statu quo raciste et illégal en Rhodésie du Sud.

Le Bureau de coordination des pays non alignés réaffirme sa constante solidarité avec le Gouvernement et le peuple de la République de Zambie qui, avec un courage invincible, s'opposent aux régimes minoritaires illégaux d'Afrique australe, dans leur inébranlable détermination de soutenir de toutes leurs forces, les peuples en lutte du Zimbabwe, de la Namibie et de l'Afrique du Sud, jusqu'à ce que soit instauré réellement le gouvernement par la majorité.

Le Bureau de coordination des pays non alignés demande au Conseil de sécurité de condamner le régime rebelle et de prendre toutes les mesures nécessaires pour éliminer le régime illégal de Salisbury, qui menace la paix et la sécurité internationales.
